



## Genre

Documentaire  
d'histoire

## Adapté pour les niveaux

À partir de la 2<sup>e</sup>

## Disciplines concernées

Français ·  
Histoire-géographie ·  
EMC

# Gisèle Halimi, la cause des femmes



Comment s'est construit l'engagement individuel puis collectif de Gisèle Halimi, qui sans relâche, a dit « non » aux injustices contre les femmes. Un portrait éclairant d'une figure emblématique qui met en perspective les combats et les victoires féministes avec l'actualité.

Un documentaire de **Jean-Yves Le Naour** et **Cédric Condon**

France · 2021 · 1h04

**Figure de la lutte pour les droits humains, grande voix du féminisme, l'avocate Gisèle Halimi s'est éteinte le 28 juillet 2020 à l'âge de 93 ans. L'historien Jean-Yves Le Naour et le documentariste Cédric Condon reviennent sur ses nombreux faits d'armes : le refus d'un sort déterminé par son genre, la lutte contre la torture et bien sûr son engagement féministe. Un documentaire hommage à une femme de passion et d'engagement...**

**Auteur** Jean-Yves Le Naour  
**Réalisateur** Cédric Condon Durrant  
**Co-production** Kilaohm Production, France Télévision, INA et Radio France – **la voix d'** Elsa Lepoivre, sociétaire de la Comédie Française

« Mais pourquoi ? », « Ce n'est pas juste ! » Les premières colères de Gisèle Halimi, née Zeiza Gisèle Élise Taïeb, prennent racine dès l'enfance dans une Tunisie colonisée et patriarcale. Elle refuse que son seul horizon soit le mariage et la sujétion à un époux. Elle étudierait et utiliserait le droit pour combattre l'injustice. De manière chronologique, nourri de témoignages, d'archives visuelles et sonores, le documentaire sonde les révoltes initiales de Gisèle Halimi puis revisite ses nombreuses luttes à partir d'affaires retentissantes : celle de Djamila Boupacha, où elle s'attaque aux violences d'État, à la torture érigée en système ; celle de Marie-Claire Chevalier où elle dénonce l'injustice de la loi pénalisant l'avortement ; celle d'Anne Tonglet et d'Araceli Castellano, où elle exige que le viol soit reconnu pour le crime qu'il est.

Ces femmes, défendues lors de procès médiatiques, deviennent des symboles. Le film revient aussi sur les engagements politiques de Gisèle Halimi et sa bataille pour la parité homme-femme. Le récit de Jean-Yves Le Naour, en faisant dialoguer les sources entre elles, des plus connues à certaines plus confidentielles, nous entraîne dans la vie de cette militante, sans omettre les moments plus difficiles, les risques, les choix, les déceptions. Le film permet de connaître et d'entendre une figure emblématique du féminisme. Il invite à de nombreuses réflexions qui résonnent par leur actualité : poids des traditions, patriarcat, religion et libertés féminines, engagement, consentement. Il aborde aussi les stratégies juridiques et médiatiques qui ont pu faire avancer les droits des femmes. Comment questionner la loi ?

## Gisèle Halimi, Grande témoin de son temps

### UNE VIE D'ENGAGEMENT DANS L'HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA JUSTICE ET DU DROIT DES FEMMES

La vie personnelle et les engagements de Gisèle Halimi sont étroitement imbriqués dans les événements de son temps.

**27 JUILLET 1927** : naissance de Gisèle Taïeb à La Goulette en Tunisie.

**1937 À 1939** : les révoltes initiales de Gisèle : première grève de la faim.

**1942-1943** : **occupation nazie de la Tunisie**. Gisèle est exclue du lycée pour résistance.

**1943** : refus du mariage arrangé voulu par ses parents

**1944** : **droit de vote des femmes en France**. Gisèle Halimi lit *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir.

**1945** : départ pour Paris.

**1949** : devenue avocate, elle intègre le barreau de Tunis. Mariage avec Paul Halimi.

**1956** : **création de la « Maternité heureuse »**, mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances puis Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) en 1960.

**1960** : début de l'affaire Djamila Boupacha. **Tribune de Simone de Beauvoir censurée en Algérie**.

**1961** : Gisèle Halimi menacée de mort par l'OAS. Mariage avec Claude Faux.

**1962** : sortie du livre *Djamila Boupacha*. **Les accords d'Évian. Amnistie de Djamila Boupacha**.

**1967** : Gisèle Halimi participe à la commission d'enquête du tribunal Russel. **La loi Neuwirth autorise la contraception dans certaines conditions**.

**1970** : **autorité parentale partagée. Naissance médiatique du MLF**.

**1971** : dans *Le Nouvel Observateur*, **Manifeste des 343 femmes déclarant avoir subi un avortement**. Gisèle Halimi est la seule avocate signataire du manifeste. Création de « Choisir la cause des femmes » avec Simone de Beauvoir et Jean Rostand.

**1972** : procès de Bobigny. **Loi posant le principe de l'égalité des salaires. Création de la maison d'édition « Des Femmes » par Antoinette Fouque**.

**1974** : **création d'un secrétariat d'État à la condition féminine**, confié à Françoise Giroud. La contraception est remboursée par la sécurité sociale, les mineures y ont accès sans autorisation parentale.

**1975** : **loi Veil sur la légalisation de l'IVG. Instauration du divorce par consentement mutuel. Le 8 mars, naissance officielle de la Journée internationale des femmes (ONU)**.

**1978** : le « procès du viol ». « Choisir » présente 100 candidates aux élections législatives.

**1980** : loi relative à la répression du crime de viol.

**1981** : élection de François Mitterrand. Création du ministère des Droits de la femme. Gisèle Halimi élue députée apparentée socialiste.

**1982** : le Conseil Constitutionnel refuse son article de loi sur les quotas par sexe aux élections. À l'Assemblée, elle fait voter le texte du nouveau serment d'avocat, le Serment de Badinter.

**1983** : **loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes**.

**1985-1986** : ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO.

**1991** : Édith Cresson, première femme Premier ministre.

**1992** : **loi créant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail. Gisèle Halimi entre dans le « Dictionnaire des intellectuels français » de J. Julliard et M. Winock**.

**1995** : conseillère à l'ONU (rapporteuse sur la parité entre hommes et femmes dans la vie politique).

**2000** : **loi dite sur « la parité »**

**2008** : Gisèle Halimi publie avec « Choisir », *La clause de l'Européenne la plus favorisée*, aux éditions Des Femmes - Antoinette Fouque.

**28 JUILLET 2020** : décès de Gisèle Halimi.

### GISÈLE HALIMI, FIGURE INTERNATIONALE DU FÉMINISME ET DE LA LUTTE CONTRE LA TORTURE. [00:22:00]

À partir de 1967, dans le cadre du tribunal Russell, elle participe à plusieurs commissions d'enquête sur les crimes de guerre perpétrés par l'armée américaine au Vietnam, par l'armée israélienne à Gaza, sur la torture en Amérique latine. Fondé en 1966 le tribunal Russel, ou tribunal Russel-Sartre, tribunal international d'opinion, enquête et juge les atteintes aux droits de l'homme dans le monde. Gisèle Halimi suit, en 1970, le procès de Burgos sur la demande de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (*Le procès de Burgos*, préface de J.P. Sartre, Gallimard, 1971).

Elle parcourt aussi le monde pour défendre la cause des femmes : conférences dans des universités chinoises, australiennes, américaines ; participation à de très nombreuses rencontres internationales de femmes (Berlin-Est, Copenhague, Washington...).

### LA NAISSANCE MÉDIATIQUE DU MLF, LE MOUVEMENT DE LIBÉRATION DES FEMMES.

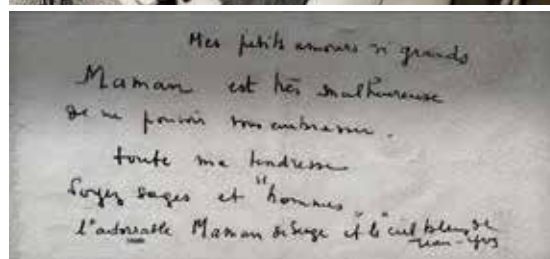
Le 26 août 1970 pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, des new-yorkaises manifestent pour l'égalité et contre « le devoir conjugal ». En clin d'œil à cette marche, neuf féministes françaises déposent au pied de l'Arc de Triomphe une gerbe de fleurs « à la femme du soldat inconnu ».

La petite Gisèle Taïeb à La Goulette.



## Un film documentaire hommage

Réalisé deux ans après la mort de **Gisèle Halimi**, **Choisir la cause des femmes** est un documentaire hommage, centré sur la militante et la femme. À l'intérieur du générique, deux minutes d'introduction présentent un résumé de la vie de Gisèle Halimi. Le documentaire rassemble ensuite des images d'archives, extraites d'actualités ou d'émissions télévisées, émaillées de témoignages de ses fils, d'un « frère d'arme » J.P. Chevènement, d'une collaboratrice Agnès Fichot et d'une héritière Violaine Lucas, aujourd'hui présidente du mouvement « Choisir ». La bande son fait entendre en voix off, tantôt un récit d'Elsa Lepoivre de la Comédie Française, tantôt des extraits d'enregistrements sonores de Gisèle Halimi utilisés pour commenter, a posteriori, ses propres actions. Cédric Condon et Jean-Yves Le Naour mettent l'accent sur son courage, son abnégation, son rôle déterminant dans la défense des peuples colonisés, des femmes mais aussi ses blessures, ses déceptions. Cet hommage se présente comme une mise en image et en voix, émouvante, de ses ouvrages : *La cause des femmes*, Grasset (1997), *Le lait de l'oranger*, Gallimard (1998), le dernier *Une farouche liberté*, écrit avec Annick Cojean (2020) publié chez Grasset, pour ne citer qu'eux.



Gisèle Halimi et ses trois enfants ; mot de Gisèle Halimi à ses fils Serge et Jean-Yves.

## Gisèle Halimi et ses « héroïnes » à l'écran

Œuvrant pour des procès médiatiques, Gisèle Halimi fait l'objet de nombreuses sources télévisées et radiophoniques, tout particulièrement depuis les années 70, celles de la décennie féminine. Elles ont nourri plusieurs documentaires – **Gisèle Halimi, l'insoumise** de Serge Moati (2015), **Le Procès du viol** (2014) réalisé par Cédric Condon avec Jean-Yves Le Naour – et des fictions **Le Procès de Bobigny** (2006) de François Luciani avec Anouk Grinberg et Sandrine Bonnaire, **Pour Djamilia** (2012) réalisé par Caroline Huppert avec Marina Hands et Hafsia Herzi, **Le Viol** (2017) réalisé par Alain Tasma avec Clotilde Courau dans le rôle de l'avocate. Sa plaidoirie de 1972 a été adaptée au théâtre par Richard Berry en 2018, l'affaire est mise en scène en 2019 dans **Hors-la-loi** de Pauline Bureau.



Anouk Grinberg incarne Gisèle Halimi dans *Le Procès de Bobigny* de François Luciani (2006).

### PORTRAIT

## Les auteurs, scénariste et réalisateur

**Jean-Yves Le Naour**, historien spécialiste de la Première Guerre mondiale (sujet de sa thèse) et du XX<sup>e</sup> siècle. Professeur de sciences politiques en classes préparatoires. Auteur de plusieurs ouvrages : *Le Soldat inconnu vivant, 1918-1942* (2002) traduit en anglais et en suédois, adapté pour le théâtre en Grande-Bretagne, *Les Soldats de la honte* pour lequel il a obtenu le Grand prix du livre d'histoire d'Ouest-

France. Scénariste de dessins animés et de films documentaires pour lesquels il est très souvent associé au réalisateur Cédric Condon.

Avec sa société de production Kilaohm, créée avec Gwenaëlle de Kergommeaux en 2003, **Cédric Condon**, réalise surtout des films documentaires d'histoire sur la période contemporaine. La forme varie, certains documentaires

sont entièrement constitués d'images d'archives, d'autres de récits en images mêlant des interviews d'historiens et des reconstitutions fictionnées. Souvent sélectionné dans le cadre du Festival International du Film d'Histoire de Pessac, il obtient le prix du public en 2013 pour **Le Procès du viol** (consacré au procès d'Aix-en-Provence), co-écrit avec Jean-Yves Le Naour.

## Une vie « les yeux grands ouverts »

### SA « RÉVOLTE INITIALE », LE REFUS DE LA SOCIÉTÉ PATRIARCALE [09:02:10]

Zeiza Gisèle Élise Taïeb naît d'un père berbère et d'une mère juive sépharade, fille de rabbin, dans une Tunisie sous protectorat français. La communauté juive se francise progressivement, aidée par la législation en vigueur et par l'école, lieu de socialisation indépendant des différentes communautés religieuses. Sa mère impose une pratique religieuse, imprégnée de superstitions, qui perpétue le clivage entre les hommes ou garçons de la maison et les femmes ou filles vouées à les servir. Gisèle Taïeb se révolte très tôt contre cet ordre établi et les obligations qu'on lui impose. Après sa première grève de la faim à treize ans, elle écrit dans son journal intime : « Aujourd'hui j'ai gagné mon premier bout de liberté ». Elle défie Dieu en n'embrassant pas la Mezouza avant de partir à l'école et refuse, à quinze ans, un mariage arrangé avec un homme de trente-cinq ans.

### « LA CONNAISSANCE, C'EST LE PREMIER POUVOIR » [00:05:49]

Gisèle Taïeb aimait la culture française et la lecture qu'elle pratique de façon clandestine. Dictionnaires médicaux, *Le Feu* d'Henri Barbusse, Cervantès, lui sont confisqués. L'école et les livres l'ont aidée à se construire, s'affranchir, résister au poids d'être née femme, gagner son indépendance. Étudiante, c'est avec la lecture du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir que ses révoltes initiales, intuitives, ont pris sens. Elle y a trouvé les bases théoriques de son féminisme.

### AU LYCÉE, SES PREMIERS ENGAGEMENTS POLITIQUES [00:06:50]

Pendant l'occupation nazie de la Tunisie, avec deux de ses camarades, ses actions d'éclat contre le Maréchal lui valurent une exclusion de plusieurs jours : portrait vandalisé, tableau recouvert de slogans de la Résistance, parodie de la chanson du Maréchal...

« Une bande de traîtres  
Qui gouvernent Vichy  
En se disant les maîtres  
Traitent avec l'ennemi  
Mais ayons l'assurance  
De jouer notre rôle  
Car De Gaulle c'est la France



Gisèle Halimi, jeune avocate engagée.

*Et la France c'est De Gaulle...  
Maréchal Vous voilà  
Devant nous l'assassin de la France ... »*

### LA FEMME DU PRÉTOIRE, UNE AVOCATE AUX SERVICES DES DROITS HUMAINS [00:09:04]

Gisèle Halimi à l'occasion de procès retentissants dénonce des injustices, suscite des débats de société, donne la parole aux femmes et influence la législation française.

### TÉMOIN DES LUTTES D'INDÉPENDANCE

Gisèle Halimi a vécu son enfance et son adolescence dans une société tunisienne divisée, inégalitaire sur le plan politique, économique et sur celui des droits civils. Les Tunisiens, sous le protectorat français, ne bénéficient pas des mêmes droits que les Français installés en Tunisie. La possibilité donnée au tunisien juif – et non au tunisien arabe – de devenir citoyen français crée une discrimination au sein même des ressortissants de l'État. La France propage ses valeurs, héritées de 1789, et c'est au nom de ces valeurs universelles que Tunisiens et Algériens lutteront contre la France coloniale.

Témoignage de la grande répression d'avril 1938 à Tunis, elle connaît les humiliations et les déportations des indépendantistes vers les zones désertiques du sud. À sa mère qui propose que « *toutes les arabes partent s'ils n'étaient pas contents* », elle rétorque déjà « *Mais, maman, ils sont chez eux en Tunisie* » (d'après *Le lait de l'oranger*, p.65). Elle fait son apprentissage aussi aux côtés de son oncle communiste, athée et vendait parfois, à la criée, l'hebdo du parti *L'Avenir de la Tunisie*.

### LE DÉBUT D'UNE CARRIÈRE D'AVOCATE POLITIQUE À TUNIS [00:10:44]

Jeune diplômée, munie du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, Gisèle Halimi défend le parti du Néo-Destour de Bourguiba, plaide à l'Élysée les recours en grâce pour ses clients indépendantistes tunisiens puis algériens. Installée à Paris, elle poursuit son engagement. « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » (Art. 5-Déclaration universelle des droits de l'homme). En Algérie, elle dénonce les aveux extorqués sous la torture, le viol des militantes arrêtées, les disparitions.

### L'AFFAIRE DJAMILA BOUPACHA, UN PROCÈS MÉDIATIQUE CONTRE LA TORTURE [00:18:07]

Djamila Boupacha, militante indépendantiste sous le nom de Khelida, est arrêtée en février 1960, à vingt-deux ans, avec plusieurs membres de sa famille. Accusée d'avoir déposé une bombe dans un café d'Alger le 27 septembre 1959, bombe désamorcée par l'armée française avant qu'elle n'explose, elle reconnaît les faits mais est violée et torturée pendant trente-trois jours. Pour alerter l'opinion publique, Gisèle Halimi porte plainte, informe les intellectuels, Malraux, François Mauriac auteur de « La question », l'article contre la torture, publié dans *L'Express*. Elle transgresse la loi en révélant les détails du procès. La tribune de Simone de Beauvoir dans *Le Monde*, intitulée « Pour Djamila Boupacha », décrit avec précisions le calvaire de cette militante :

« (...) Les militaires, dont un capitaine parachutiste, piétinèrent Djamila et lui

défoncèrent une côte. (...) On lui fixa des électrodes au bout des seins avec du papier collant Scotch, puis on les appliqua aux jambes, à l'aîne, au sexe, sur le visage. Des coups de poing et des brûlures alternaient avec la torture électrique. Ensuite on suspendit Djamilia par un bâton au-dessus d'une baignoire et on l'immergea à plusieurs reprises. (...) ». Simone de Beauvoir interpelle l'opinion : « Quand des dirigeants d'un pays acceptent que des crimes se commettent en son nom, tous les citoyens appartiennent à une nation criminelle. Consentirons-nous à ce qu'il soit le nôtre ? L'affaire de Djamilia Boupacha concerne tous les Français. ». Simone de Beauvoir préside un comité de soutien « Pour Djamilia », avec Jean-Paul Sartre, Geneviève Antonioz-De Gaulle, Germaine Tillion, Aimé Césaire, Louis Aragon, Elsa Triolet, Françoise Sagan... Pablo Picasso publie un portrait de l'héroïne. L'affaire dépasse les frontières de l'Hexagone. Transférée en France métropolitaine pour être jugée, Djamilia est condamnée à mort en 1961. Gisèle Halimi ne renonce pas et écrit *Djamilia Boupacha* en 1962, livre préfacé par Simone de Beauvoir avec comme jaquette le dessin de Picasso. Djamilia Boupacha est amnistiée après la signature des accords d'Évian.

### LE POIDS DE L'ENGAGEMENT

Des allers-retours éloignent Gisèle Halimi de ses enfants ; les dangers, comme son arrestation plusieurs jours après les insurrections de mai 1958 à Alger, l'assassinat de deux de ses confrères, les menaces de mort de l'OAS, les insultes, n'entament pas ses convictions. Toute sa vie elle bénéficiera du soutien indéfectible de son second mari, Claude Faux rencontré en 1958. Avocat de formation, un temps encarté au parti communiste, secrétaire de Jean-Paul Sartre, il aura été de tous ses combats, de tous ses procès, contre la guerre d'Algérie, pour la cause des femmes et de toutes ses campagnes politiques : « je n'ai pas connu d'homme plus féministe ».

### 1971 : LE MANIFESTE DES 343 [00:22 :50]

Dans le sillage de mai 1968, de nombreuses associations, planning familial, MLE, militent pour le libre accès à la contraception et pour la légalisation de l'IVG. En 1971, *Le Nouvel Observateur* publie le « Manifeste des 343 » femmes qui déclarent avoir avorté et enfreint la loi, parmi elles des célébrités du monde de la littérature, du théâtre, du cinéma : « Un million de femmes se font avorter chaque année en France... Je déclare que je suis l'une d'elles ». Gisèle Halimi est la seule avocate à signer la pétition mal-

gré les risques professionnels encourus. Le retentissement international est important, le sujet sort de la clandestinité. En 1972, aux États-Unis, le premier numéro du magazine *Ms.* consacre une double page titrée « Nous avons avorté » avec la signature de cinquante-trois américaines dont la chanteuse Judy Collins, Billie Jean King la joueuse de tennis...

Avec Simone de Beauvoir, Delphine Seyrig, Christiane Rochefort, Jean Rostand, Gisèle Halimi fonde « Choisir, la cause des femmes » pour, entre autres, défendre les femmes poursuivies pour avoir avorté.

### LE PROCÈS DE BOBIGNY : UN PROCÈS POLITIQUE POUR SUPPRIMER LA LOI DE 1920 QUI INTERDIT L'AVORTEMENT [00:25 :15]

Dénoncée par l'auteur de son viol, Marie-Claire Chevalier, seize ans, est accusée d'avoir avorté illégalement, aidée par sa mère. Sur les conseils de leur avocate, elles refusent le huis clos, reconnaissent les faits, ne les regrettent pas et accusent la loi de 1920. Intellectuels, médecins, athées, catholiques, politiques, prix Nobel sont appelés à la barre. Gisèle Halimi, avec l'appui de « Choisir », utilise à nouveau l'opinion publique. À l'extérieur du tribunal la foule scandie « Libérez Marie-Claire ! » « Nous avons toutes avorté ! ».

Les médias s'emparent du sujet. Marie-Claire est acquittée, sa mère condamnée à une peine de cinq-cent Francs et la



1

1. Parutions du mouvement Choisir, la cause des femmes.
2. Manifeste des 343. L'appel paru dans *Le Nouvel Observateur* du 5 avril 1971.
3. Simone de Beauvoir, Sartre et Gisèle Halimi.



2



3

personne qui a pratiqué l'avortement à un an de prison avec sursis. Le verdict fait la une des journaux, des chaînes de télévision et de radios.

**LE COMBAT POUR L'AVORTEMENT PREND UN NOUVEAU TOURNANT**

En 1973, *Le Nouvel Observateur* publie le « Manifeste des 331 » médecins qui déclarent avoir pratiqué un avortement. Simone Veil, ministre de la santé, porte et défend devant l'Assemblée le projet de loi autorisant l'IVG. Après un discours mémorable, elle obtient le vote en 1975, les médecins hostiles bénéficiant d'une clause de conscience.

**LE PROCÈS D'AIX. POUR QUE LE VIOL SOIT RECONNU COMME LE CRIME QU'IL EST [00:35:00]**

En 1978 s'ouvre le procès du viol d'Araceli Castellano et d'Anne Tonglet, deux campeuses belges, battues et violées toute une nuit, par trois hommes, dans les calanques de Marseille, en août 1974. Bien que le Code pénal considérait le viol comme un crime, la plupart des affaires étaient jugées comme des délits en correctionnelle, niant leur caractère criminel. Pour Gisèle Halimi, il fallait changer les mentalités, interpeller la

société sur la question du consentement, redéfinir le viol et ne plus s'y résigner. Le viol n'est pas une agression sans conséquence, les victimes ne sont pas coupables d'imprudences ou de provocation. La presse française et internationale relaie les débats, les radios et les télévisions organisent des interviews sur les marches du Palais de justice d'Aix. La mobilisation des mouvements féministes ne faiblit pas malgré la violence des débats, insultes et menaces orchestrés par les soutiens des accusés. Les auteurs des viols sont condamnés. Poussés à agir, les politiques redéfinissent le viol en 1980 et confirment son caractère criminel.

**LA FEMME DANS L'ARÈNE POLITIQUE. ÊTRE CANDIDATE POUR DÉFENDRE L'ÉGALITÉ À L'ASSEMBLÉE [00:44:00]**

Souvent du côté de la contestation de la loi, Gisèle Halimi tente l'expérience de se mettre du côté de ceux et celles, ces dernières peu nombreuses, qui l'écrivent. 1967 : première défaite électorale mais une campagne exaltante sur le plan des idées et des rencontres. En 1978 avec « Choisir », elle présente « 100 femmes pour les femmes », une aventure portée par des femmes autour d'un programme commun, soutenue par de nombreux artistes comme Juliette Gréco, Marie-Paule Belle, Guy Bedos... et des slogans qui faisaient mouche,

« La politique est chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls hommes ». Un nouvel échec.

Élue députée apparentée socialiste en 1981 elle porte le projet sur la dépénalisation de l'homosexualité et dépose le serment de l'avocat. Déçue, isolée à l'Assemblée, elle ne resta députée qu'un peu plus de trois ans. Ces échecs électoraux n'entament pas sa volonté. Aux côtés de politiques comme Jean-Pierre Chevènement, Gisèle Halimi poursuit la bataille de la parité et s'engage dans l'aventure européenne.

**FIGURES DU FÉMINISME ET NOUVELLES BATAILLES**

Le documentaire, hommage à Gisèle Halimi, évoque certaines figures féministes comme Simone de Beauvoir, Delphine Seyrig, Simone Veil, Violaine Lucas, Roselyne Bachelot. Bien d'autres femmes se sont engagées pour la cause des femmes : Michelle Perrot, grande historienne des femmes et du féminisme, Antoinette Fouque, Christine Delphy, Christine Rochefort... Benoîte Groult, dans son livre *Ainsi soit-elle* (1975), dénonce publiquement les mutilations génitales féminines. Elle est signataire du mouvement des « Chiennes de garde » qui se donne pour mission de défendre les femmes contre les violences sexistes et le harcèlement dans l'espace public et les médias.



1. Affiche du MLAC « Avortement libre et remboursé pour toutes ». Les imprimeries Libre – MLAC, 1973. 2. Sortie du tribunal de Bobigny, le 22 novembre 1972, à l'issue du verdict dans l'affaire de Marie-Claire Chevalier. 3-4. En campagne avec le mouvement « Choisir ».



## Pistes pédagogiques

### POUR LE COLLÈGE

- En histoire : la société française des années 1950 aux années 1980. *Pourquoi parle-t-on de la décennie féministe à propos des années 70 ?*
- En EMC : *Comment s'engager dans la vie politique et sociale ? Quelle influence les médias ont-ils sur l'opinion publique ?*

### POUR LE LYCÉE

- Dans l'option DGEMC : droits et grands enjeux du monde contemporain.
- En histoire : sur les mémoires de la guerre d'Algérie/Faire la paix, faire la guerre.

### TRAVAIL PAR COMPÉTENCES - AVOIR DES REPÈRES/CONTEXTUALISER

À partir de la frise chronologique, **distin- guer** des événements, des périodes, **re- pérer** des acteurs, mettre en relation des faits :

- **Montrer** que la conquête des droits a été progressive. Des revendications de La Maternité heureuse aux lois sur la contraception et l'IVG, la bataille pour la parité.
- *Quels sont les acteurs et les moyens utilisés pour faire avancer le droit des femmes ?* Par exemple : coups d'éclats, organisation, publications, manifestations.
- *Dans quels domaines des droits ont-ils été obtenus au cours du XX<sup>e</sup> siècle ?* Par exemple : des libertés individuelles comme celui de disposer de son corps aux conquêtes économiques et politiques.

**Trouver, sélectionner et exploiter** des informations :

- *Le film, hommage à Gisèle Halimi, évoque certaines figures du féminisme. Lesquelles et pourquoi ?*
- Certaines sont montrées sans être citées, **[image 1] : présenter** les femmes à la

droite de Gisèle Halimi. *Quelle(s) bataille(s) les ont rassemblées ?*

· Le film n'a pas vocation à être exhaustif, les élèves peuvent **présenter** d'autres figures engagées dans les luttes féminines comme Michelle Perrot, Benoîte Groult et/ou des personnalités masculines qui les ont soutenues comme les professeurs Jacques Monod et son confrère François Jacob, prix Nobel de médecine, le professeur Alexandre Minkowski.

· Les élèves peuvent **relever** ou/et **recher- cher** des slogans féministes, des phrases qui ont fait mouche.

(« Un mâle, des maux », « Nous ne sommes pas des poupées »), les paroles de l'hymne des femmes **[image 2]**.

· *À partir du documentaire et des recherches, quels acteurs portent aujourd'hui les combats de Gisèle Halimi ?*

### Pratiquer différents langages

· Des points du dossier et du documentaire invitent à des débats ou des réflexions permettant de travailler l'oral et l'argumentation. *La clause de conscience restreint-elle le droit à l'IVG ? À partir du documentaire ou des connaissances des élèves : certaines batailles justifient-elles de désobéir à la loi ?*

· Gisèle Halimi se référait souvent à cette citation de l'Abbé Lacordaire (XIX<sup>e</sup>) à laquelle elle souscrivait : « Entre le faible et le fort, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et le droit qui affranchit ».

À l'aide des connaissances des élèves et à la lumière du documentaire, **relever** des éléments qui permettent de débattre ou d'éclairer cette citation.

- **Réaliser** des productions graphiques.
- À l'issue du documentaire : **faire réali-**



3



4

**ser un schéma de synthèse** sur les engagements de Gisèle Halimi avec ses motivations, ses formes, ses prises de risques, ses choix...

### Analyser et comprendre un document

- *Pourquoi peut-on parler d'un documentaire hommage ?*
- **Proposer** des analyses de dessins caricaturaux ou de presse en lien avec le documentaire.

### Porter un regard critique

- Mettre en relation la frise avec le documentaire : *les moments évoqués dans le documentaire sont-ils chronologiques ? Simultanés ?*
- L'article « Bataille de dames » de Claude Lamotte paru dans *Le Monde* le 13 février 1978 sur le programme commun des femmes permet d'apporter un autre regard sur Gisèle Halimi.

1. Dominique Voynet, Arlette Laguiller, Gisèle Halimi. 2. Manifestation pour la légalisation de l'avortement, Paris, 1971. 3. Une signée Cabu, *Charlie Hebdo* du 12 avril 1971. 4. Planche originale du dessin de Plantu (paru dans *Le Monde* le 16 mai 2009) dédiée à Gisèle Halimi et Claude Faux.



1



2

## Des références pour aller plus loin



### Bibliographie

#### Autobiographie

Dans ces livres-témoignages, Gisèle Halimi revient sur son enfance, les raisons de ses engagements, « toutes les luttes n'en font qu'une » et sa volonté de transmettre « aux jeunes femmes qui préparent le monde de demain » de ne pas baisser la garde.

- avec Annick Cojean, *Une farouche liberté*, Grasset, 2020.
- *Le lait de l'oranger*, Gallimard, 1988.
- *La Cause des femmes : le temps des malentendus*, Folio, 1992.
- *La cause des femmes*, Grasset, 1997.
- *Histoire d'une passion*, Plon, 2011.

#### Roman

· Gisèle Halimi, *La Kahina*, Plon, 2006. À travers l'épopée de cette guerrière, héroïne judéo-chrétienne, Gisèle Halimi revient sur ses origines.

#### Procès

· Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi, *Djamila Boupacha*, Gallimard, 1962. Le livre sort alors que Jean-Paul Sartre, le mathématicien Laurent Schwartz et d'autres intellectuels sont menacés par l'OAS. La pugnacité de Simone de Beauvoir et de Gisèle Halimi a permis de sauver cette militante de l'indépendance algérienne, amnistiée après les Accords d'Évian.

### Filmographie

- *Gisèle Halimi, l'insoumise*, documentaire de Serge Moati, France, 2007, 55 mn.
- *Le Procès du viol*, documentaire de Jean-Yves Le Naour et Cédric Condon, France, 2013, 52 mn.

### Ressources en ligne

#### Radiophoniques

· <https://www.radiofrance.fr/personnes/gisele-halimi>  
Page dédiée à plusieurs émissions consacrées à Gisèle Halimi, diffusées sur France Culture et France Inter.

· <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/autant-en-emporte-l-histoire/autant-en-emporte-l-histoire-du-dimanche-03-avril-2022-8769395>  
Émission avec Jean-Yves Le Naour auteur du documentaire **Gisèle Halimi, la cause des femmes**.

· <https://www.radiofrance.fr/franceinter/gisele-halimi-une-visionnaire-une-soiree-hommage-sur-france-inter-le-lundi-4-avril-2022-a-20h-7157520>  
Cette soirée hommage retrace les combats de Gisèle Halimi en présence de celles et ceux qui l'ont accompagnée, de militantes d'aujourd'hui qui poursuivent son action et la mettent en perspective.

· <https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-naissance-du-mlf-il-y-a-encore-plus-inconnu-que-le-soldat-inconnu-sa-femme-3411932>  
Morceaux choisis de reportages sur l'histoire du MLF.

#### Filmiques

· <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/le-mlf-histoire-d-un-combat-feministe>  
Sur cette page l'INA a sélectionné des témoignages qui reviennent sur les étapes des mouvements féministes.

#### Articles

- <https://www.lhistoire.fr/comment-le-viol-est-devenu-un-crime>
- [https://www.liberation.fr/france/2020/07/28/mort-de-gisele-halimi-elle-etait-la-plus-grande-soprano-du-barreau\\_1795482/](https://www.liberation.fr/france/2020/07/28/mort-de-gisele-halimi-elle-etait-la-plus-grande-soprano-du-barreau_1795482/)  
Témoignages de confrères au moment de sa mort.
- <https://www.cercle-du-barreau.org/archive/2020/02/16/histoire-du-serment-de-l-avocat.html>  
Pour travailler sur l'évolution du serment d'avocat.
- <https://unesco.delegfrance.org/Hommage-Gisele-Halimi-et-l-UNESCO>  
Cette page revient, en hommage, sur l'engagement international de Gisèle Halimi à l'UNESCO.

· [https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/06/02/pour-djamila-boupacha\\_2092987\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/06/02/pour-djamila-boupacha_2092987_1819218.html)  
La tribune de Simone de Beauvoir publiée en 1960 pour dénoncer les tortures subies par Djamila Boupacha et commises par l'armée française.

· [https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/02/07/le-programme-de-choisir-les-femmes-au-charbon-electoral\\_3132251\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/02/07/le-programme-de-choisir-les-femmes-au-charbon-electoral_3132251_1819218.html)

Article paru dans *Le Monde* relatif au Programme des femmes lors de la campagne électorale de 1978. Cet article contemporain des événements porte un regard critique sur les questions soulevées par la liste de femmes.

#### Chronologie

Ces pages reprennent les grandes dates relatives aux droits des femmes :

- <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>
- <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19592-egalite-et-droits-des-femmes-dans-la-sphere-privee>

### Ciné-dossiers

Dans ce volume :

- **L'une chante, l'autre pas**
- **Le Procès du viol**
- **Les Femmes du bus 678**

**Ciné-dossier rédigé par Raphaëlle Banvillet Rambert**, professeure d'histoire-géographie et d'EMC, membre du groupe pédagogique du Festival du film d'histoire.